on a des motifs sérieux de penser que ce résultat était dû plutôt à un calcul de sa part qu'à sa légèreté ou à sa négligence. L'incorrection des écritures devait rendre plus difficile la constatation de ses vols, le jour où l'administration voudrait vérifier les dépôts.

» Le secrétaire Heyvaert, qui avait la responsabilité de la garde des dépôts, restreignit son rôle dans les proportions les plus modestes.

» La clef de la tour resta, il est vrai, toujours en sa possession. Il ne la confia à personne. Mais jamais il ne s'informa de la circonstance qui motivait la sortie de tel ou tel dossier. Il ne gardait pas note des dossiers que T'Kint faisait extraire le matin; il ne pouvait donc savoir s'ils étaient fidèlement réintégrés le soir. A plus forte raison, ne vérifiait-il pas non plus si les dossiers réintégrés renfermaient tous les titres qui en dépendaient. Aussi T'Kint put-il, sans risque, pousser l'audace jusqu'à faire mettre à la tour par son messager, M. Heyvaert présent, des portefeuilles ne contenant plus aucun titre.

» Ces faits sont si importants qu'il est utile de les mettre complètement en lumière en résumant la déposition du messager Célestin Duray et en reproduisant textuellement une déclaration de T'Kint.

» Tous les jours, vers dix heures, d'après le messager Célestin Duray, T'Kint disait à celui-ci les noms des déposants dont il devait chercher les dossiers. Quand il y en avait un certain nombre, il lui en remettait la note. M. Heyvaert ouvrait la tour et le messager y descendait presque toujours seul; jamais T'Kint n'ouvrait ou ne fermait la porte de la tour. A peine y est-il descendu deux ou trois fois pour chercher les dossiers que le messager ne trouvait pas. Les dossiers extraits étaient déposés dans le bureau des employés à la disposition de T'Kint. Celui-ci les prenait momentanément dans son cabinet, puis lorsqu'il avait fini son travail ou lorsqu'il sortait, il les remettait ou les faisait remettre dans le bureau des employés. Chaque jour, vers quatre heures, M. Heyvaert ouvrait la tour et le messager redescendait les dossiers; jamais l'on n'en examinait le contenu; jamais même on n'en comptait le nombre.

» Vous me demandez, » disait T'Kint à M. le juge Willemaers, le 30 mars 1876, « comment » il m'a été possible d'opérer des détourne» ments dans les portefeuilles des déposants. » Voici comment j'opérais : il y avait un très» grand mouvement dans les dépôts : on en » retirait, on en échangeait des titres; on de» vait en détacher des coupons; on devait » retirer les titres sortis. Pour toutes ces opé» rations on devait remonter les portefeuilles » de la tour. Je demandais donc ordinairement » par une note au crayon à Louis Heyvaert qui » seul avait la clef de la tour : « Il me faut tel ou » tel portefeuille. » Heyvaert allait lui-même » ouvrir la porte de la tour avec l'un des mes» sagers, Jean ou Célestin, ou l'employé De» mortier. Ces derniers descendaient dans les » souterrains et remontaient les portefeuilles. » Une fois dans mon bureau, j'en retirais les » titres; personne ne s'apercevait de ce que » je faisais. Je suis seul coupable. Heyvaert » ne vérifiait jamais les portefeuilles, soit avant » qu'ils me fussent remis, soit après. Il avait » en moi une confiance absolue. »

» Ces derniers mots donnent l'explication de la facilité avec laquelle T'Kint a pu opérer pendant plusieurs années de si nombreuses soustractions. On lui a laissé une liberté absolue; il n'a pas manqué d'en user.

» Si le secrétaire n'a pas exercé une surveillance plus active sur le chef de bureau des dépôts, il ne faut pas s'étonner que les employés inférieurs de ce bureau aient montré une grande indifférence au sujet des faits douteux qui se passaient sous leurs yeux. Nous verrons que, chez tous, cette attitude était commandée par la position influente que Fortamps avait permis à T'Kint de prendre à la Banque et qu'il lui a conservée, malgré les faits les plus graves révélés à sa charge à partir du mois de septembre 1875.

» La dernière garantie que les déposants et l'administration devaient trouver dans l'intervention du directeur Vandevin fut également illusoire. Il est constant qu'il n'a rien fait pour empêcher ou réprimer les irrégularités des écritures et que, depuis 1872 jusqu'au mois d'octobre 1875, il n'a plus vérifié les dépôts. Au lieu de surveiller attentivement ce service important, il s'est abstenu. Lui aussi a eu, sans doute, pleine confiance dans l'accusé avec lequel il faisait de nombreuses spéculations de bourse.

» Entré à la Banque de Belgique, en 1857, comme surnuméraire, T'Kint occupait, en 1875, les fonctions de chef de bureau aux appointements de 4,200 fr. Nous avons indiqué les attributions restreintes que cette qualité lui donnait. Mais l'importance de sa position s'accrut successivement, et en 1875, son influence sur les bureaux égalait, si elle ne dépassait pas, celle des administrateurs eux-mêmes.

» Depuis trois ans environ, Fortamps avait complètement cessé de donner aux agents de change les ordres d'achat ou de vente de titres pour la Banque ou les clients de la Banque, et il avait abandonné à T'Kint cette partie importante de ses fonctions. Dès la fin de 1873, d'après M. Mors, les agents de change s'adressaient également à T'Kint pour les reports. Des agents de change, des clients de la Banque, rapporte l'employé Claeys, se rendaient également dans le cabinet de T'Kint en si grand nombre qu'au commencement de 1876 le témoin disait à ses collègues du bureau des comptes courants que le cabinet du gouverneur était transféré à celui de T'Kint.

» Fortamps, quand les agents de change s'adressaient à lui, les renvoyait souvent à T'Kint, comme l'atteste M. Vandamme. C'est aussi par l'intermédiaire d'un premier accusé que, de plus en plus fréquemment, les ordres du gouverneur arrivaient aux bureaux et, même dans les derniers temps, si nous en croyons M. Vanderperre, il n'y avait plus guère que T'Kint qui transmit aux employés les instructions de Fortamps.

» L'autorité de T'Kint s'étendit, du reste, à tous les services.

» Le caissier-adjoint Dupré qui remettait chaque matin au secrétaire l'état de situation de la caisse trouvait souvent celui-ci dans le bureau de T'Kint. Parfois T'Kint était dans le bureau de M. Heyvaert, et prenait connaissance de toute la correspondance, ce qu'aucun chef de bureau ne se serait autorisé à faire.

» M. Sabatier confirme ces déclarations. Pour lui, la situation que T'Kint avait prise à la Banque était telle que le personnel, recevant un ordre de lui, était naturellement amené à supposer qu'il agissait avec l'autorisation du gouverneur.

» Les employés ne furent pas seuls à s'apercevoir de la situation véritable de T'Kint pour le règlement d'affaires qu'il traitait antérieurement avec Fortamps ou Sabatier, l'un des directeurs.

L'accusation examine successivement les 27 comptes-courants falsifiés par T'Kint.

Elle entre dans le détail des faux commis par lui, à l'occasion du compte de M. Godschalk propriétaire à Gand, compte qui était depuis 1872, l'objet de falsifications nombreuses de la part de T'Kint qui a d'autant moins hésité à l'utiliser pour ses opérations que le titulaire avait en lui une grande confiance.

L'accusation continue ainsi :

« M. Godschalck fut très-ému, au mois d'octobre 1875, lorsque les bruits qui circulaient à la bourse à la suite du fait Bischoffsheim, parvinrent jusqu'à lui. L'extrait suivant d'une lettre qu'il s'empressa d'écrire à T'Kint, le 20 octobre, montre qu'elle était l'intensité des rumeurs répandues à cette époque et la juste importance qu'un homme d'affaires expérimenté y apportait.

« Monsieur Eug. T'Kint de Roodenbeke,

» Je me suis rendu hier vers 3 heures 1/2 en votre cabinet... A mon bien grand regret, vous étiez sorti et je suis resté privé du plaisir de vous voir.

» J'aurais voulu pouvoir vous entretenir des bruit et calomnies diverses que la spéculation à la baisse sur les actions de notre Banque se plaît à propager. Peut-être les connaissez vous tous, peut-être en est-il qui ne sont pas encore remontés jusqu'à l'administration et qu'il serait bon, cependant, qu'elle connût, afin d'aviser aux moyens de les détruire.

» Il en est de très-graves et qui touchent à l'honneur de l'administration; on propage entre autres sous le manteau celui-ci : que l'administration aurait disposé des dépôts confiés par les particuliers pour battre monnaie! Et tout cela sous la responsabilité négative de ce lâche et vilain monsieur On-dit.

» L'administration ne jugerait-elle pas convenable et nécessaire de détruire cette abominable calomnie? L'intérêt que je porte à la Banque et à l'administration me fait vous écrire la présente.

» Si vous le jugez utile et nécessaire, vous pouvez communiquer la présente à ses messieurs... »

» T'Kint se garda bien d'éveiller l'attention du conseil d'administration sur l'objet de la lettre de M. Godschalck, mais il crut nécessaire de calmer l'émotion de son correspondant. Voici l'audacieuse réponse qu'il lui transmit :

« Cher monsieur,

» Je viens vous remercier du fond du cœur de votre gracieuse lettre du 20 novembre.

» Les calomnies dont vous me parlez m'avaient déjà été rapportées. Elles sont tellement absurdes et tellement dégoûtantes, que des hommes qui se respectent ne peuvent même pas les relever.

Toute la juiverie est à la baisse sur nos actions, tous les moyens leur sont bons pour faire réussir leur opération.

» Il n'y a qu'une chose à faire, c'est de mépriser souverainement ces calomnies, *bien faire et laisser dire*.

» Je ne doute pas que le cours de nos actions se lève très-prochainement. Pour les gens qui connaissent la situation vraie de la Banque de Belgique, ces actions valent 670 francs.

» La situation de la Banque est excellente; nous ne sommes pas engagés avec la Compagnie des Bassins-Houillers, comme on le suppose, et je puis vous assurer que nous n'avons pas avancé un franc sans une bonne garantie.

» Je vous remercie, cher monsieur, des marques de sympathie que vous voulez bien nous donner, nous y sommes très-sensible; aussi, si nous pouvons vous être utile, usez et abusez de nous, je vous prie.

» Recevez, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments affectueux.

» EUG. T'KINT DE ROODEBEKE.

» Le 22 octobre 1875. »

L'audience est levée à 3 heures et renvoyée à aujourd'hui dix heures.

Logogriphe

Je te vêtis avec ma tête,
Et je te nourris sans ma tête :
Je suis brillante avec ma tête,
On me dit impure sans tête :
Je suis muette avec ma tete,
Et fort bavarde sans ma tête,
Maint fat me porte sans ma tête,
Qui me ressemble avec ma tête,
Enfin, lecteur, avec ma tête,
Je sors d'une petite bête;
Et si tu m'arraches la tête
Je suis une bien lourde bête.

Le mot de l'énigme d'hier, est : *Anneau*,

FEUILLES DE TISSU CAOUTCHOUTÉ

pour copier à sec avec la presse ordinaire

Les feuilles sont contenues dans une boîte en zinc par 12, 24 et 36. Elles sont humectées à l'état de fraîcheur et non mouillées et livrées dans l'état normal qu'elles doivent toujours être employées.

Ces feuilles en tissu caoutchouté sont très-solides et ne perdent pas leur efficacité même pendant des années.

PRIX

La boîte de 12 feuilles	. . .	fr. 12
» 24	. . . .	» 20
» 36	. . . .	» 30

Et ainsi de suite 10 francs par douzaine de feuilles en plus.

Pour Roubaix Tourcoing et les environs

57, Grande-Rue, Roubaix

1704

Faits Divers

— UN TRISTE DRAME. — Plusieurs journaux de Paris disaient hier que la justice était saisie d'une affaire qui se serait passée il y a quelques jours dans le quartier des Champs-Elysées. Il s'agit de la mort mystérieuse d'un jeune homme de 21 ans, attaché à une ambassade étrangère.

Ce jeune homme, qui habitait dans ce quartier avec deux dames, serait, dit-on, mort empoisonné. Selon d'autres versions, il aurait succombé aux effets d'une violente purgation. Voici les détails que publie à ce sujet le *Figaro* :

« Un jeune homme, d'excellente famille, M. C..., élève, attaché à une ambassade étrangère, avait noué des relations avec deux dames, la mère et la fille, demeurant dans une rue voisine des Champs-Elysées. Toujours d'après ce qu'on raconte, les relations avec ces deux dames auraient pris un caractère de plus en plus intime.

» Un soir, la mère et la fille eurent une terrible explication, à la suite de laquelle M. C..., crut devoir s'éloigner pour ne plus revenir.

» Le 12 septembre dernier, il fut tout étonné de recevoir de Mme X.., un billet l'invitant en termes très-pressants, à venir dîner avec elle. Il se rendit à cette invitation et trouva les deux femmes en parfaite harmonie. Le repas fut fort gai, ainsi que la soirée, si bien que C... consentit à rester au lieu de rentrer chez lui.

» Mais au milieu de la nuit, d'épouvantables douleurs lui brûlèrent l'estomac, et il fut pris d'atroces vomissements. Effrayé, il demanda à être transporté immédiatement chez sa sœur, où Mme X... l'accompagna. Deux médecins, successivement appelés, l'examinèrent. Le pouls était petit et dur, la respiration courte; le malade très-inquiet et très-agité ressentait dans l'abdomen des douleurs lancinantes. Ils conclurent à une péritonite. Mme X... demanda la faveur de rester auprès de son chevet pendant quatre jours. Le 16, A... se trouvant beaucoup plus mal, demanda à être seul avec sa sœur, et, dans cet entretien, le dernier qu'il devait avoir, il déclara, paraît-il, qu'il mourait empoisonné. Quelques instants après, comme Mme X...., rentrant dans la chambre, s'approchait de lui pour l'embrasser, il la mordit à l'épaule... Puis il entra en agonie. Le lendemain, il était mort.

» Voilà ce que dit la plainte déposée par le frère et la sœur de M. C... Mais ces allégations ne sont basées que sur une parole du mourant qui, sachant quelles fureurs avait amassées contre lui la rivalité de Mme X... avec sa fille, a pensé que le dîner de réconciliation n'était qu'un piége masquant une terrible vengeance. Il est certain aussi, que les poisons âcres produisent des symptômes qui ressemblent à ceux de la péritonite, mais pas assez pourtant pour qu'un médecin puisse s'y tromper.

» Enfin, pourquoi est-ce au bout d'un mois seulement, que la plainte est portée, puisqu'on connaissait le crime dès le 16 ?

» Autant de questions que nous n'osons résoudre. Nous laisserons à la justice le soin d'éclaircir ce mystère qui n'en est encore qu'à ses prolégomènes et dont nous reparlerons avec plus de détails, s'il y a lieu, c'est à dire si l'enquête fait découvrir des faits donnant lieu à de sérieux soupçons. »

— On lit dans *Lyon républicain* :

Le bruit s'est répandu, hier soir, dans notre ville, que le maréchal de Mac-Mahon était mort subitement.

De six heures à minuit, on ne s'entretenait pas d'autre chose dans tous les cercles politiques, dans tous les groupes; au café, au théâtre, dans les rues deux citoyens ne s'abordaient point sans s'adresser mutuellement cette question: Savez-vous la nouvelle, Mac-Mahon serait mort ?

D'autres, se disant bien informés, racontaient les circonstances de cette mort.

Quelle a pu être l'origine de cette fausse nouvelle ?

Un bon nombre de citoyens sont venus, toute la soirée, dans nos bureaux, nous demander des informations.

A la dernière heure, aucune dépêche confirmant le bruit répandu n'étant arrivée, c'est alors seulement qu'on a été convaincu qu'il n'avait aucun fondement.

— Le *Figaro* prétend connaître aujourd'hui le denoûment de l'affaire mystérieuse de Chatou. L'héroïne, Mlle de Holtorp, aurait imaginé toute la mise en scène du drame dont elle se prétendait victime, par un motif de vengeance personnelle. On aurait retrouvé le commissionnaire chargé de déposer au télégraphe la dépêche qui donnait rendez-vous à Mlle de Holtorp le soir au bord de la Seine, et la dépêche serait de la main même de Mlle de Holtorp. En cet état, le *Figaro* dit que Mlle de Holtorp va être remise en liberté.

— On vient de découvrir une nouvelle fabrique de fausse monnaie dans la maison centrale de Melun.

Depuis quelque temps, plusieurs pièces fausses de cinq francs, à l'effigie de Napoléon 1er, avaient été émises dans la ville. C'étaient des pièces grossièrement imitées, ne se rapprochant en aucune façon ni du poids ni du son de la monnaie légale. Il avait fallu un moment parfaitement choisi, la nuit tombante, par exemple, pour qu'elles pussent être acceptées par les commerçants auxquels elles étaient présentées.

Une enquête avait été commencée sans résultat par le parquet, quand la saisie d'une de ces pièces entre les mains d'un détenu de la maison centrale, mit la justice sur la voie. Deux détenus, déjouant la surveillance active exercée dans l'établissement, étaient parvenus à se procurer du plâtre à moule, avec lequel ils avaient fabriqué un moule dans lequel ils coulèrent de l'étain fin, dérobé dans l'atelier où ils travaillaient.

Les intermédiaires qui émettaient ces pièces au dehors n'ont pu être encore découverts.

Les perquisitions faites en ville, chez la femme d'un détenu, n'ont amené aucun résultat. L'enquête continue.

Théâtre

On annonce pour jeudi prochain la première représentation de la *Grande Duchesse de Gérolstein*.

Plusieurs artistes ont été engagés pour cet ouvrage monté avec un soin tout particulier. L'orchestre sera au grand complet, 20 instrumentistes, pianiste compris. Rien n'a été négligé ni pour la mise en scène, ni pour les costumes, neufs en grande partie; des choristes ont été engagés. Enfin M. Deschamps n'a reculé devant aucun sacrifice pour satisfaire les abonnés et les habitués du théâtre.

ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux édition du Journal de Roubaix. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.

Pianos

Location et réparation, rue du Fontenoy, 58. 15176

Mécanicien

Eug. FORSTER, rue Pellart, 66, Roubaix.

Confections

Au Palais de Cristal. — MONCHY-DUPIRE, Grande-Rue, 16, Roubaix. — *Confections pour hommes.* 14065

Epicerie — Comestibles

OUDAR-FLORIN, rue Inkermann, 4 et, Roubaix.

Charbons

Albert POUTRAIN, rue de Mouveaux. 10704

Brevets d'invention

V. DUBREUIL, ingénieur. — Prise de brevets en France et à l'étranger, correspondants dans tous les pays. 14594

Confections

VERDEL-JOUREZ, Grande-Rue, 37, Roubaix. Satin et popeline, pure laine, vendus aussi bon marché qu'en fabrique. — Chemises de noces.

Articles de blanc

Layettes, Robes et Pelisses de Baptême

COILLE, place de la Mairie, 5. — *Dépô des principaux produits pharmaceutiques.* 1406

Ingénieurs

V. DUBREUIL, ingénieur, installations expertises, consultations techniques de 7 h. à 9 h. le matin et de 1 h. à 3 h. le soir, rue du Chemin de Fer, 35.

Nous avons appris d'une façon certaine que beaucoup de personnes atteintes de rhumes, bronchites ou phthisie ayant demandé dans certaines pharmacies des capsules de goudron, on leur a vendu des capsules ne sortant pas de notre laboratoire. Nous croyons devoir rappeler aux malades que toutes les espèces de goudron sont loin d'avoir la même composition et que par conséquent leur effet ne saurait être le même.

Ne voulant pas assumer une responsabilité qui ne nous incombe pas, nous déclarons que nous ne pouvons garantir la qualité, et par suite, l'efficacité que des véritables capsules de goudron de Guyot qui portent sur l'étiquette du flacon notre signature imprimée en trois couleurs.

GUYOT, pharmacien, à Paris. 17269—1707

NOUVELLES DU MATIN

Versailles, 5 novembre, soir.

La commission du budget a entendu aujourd'hui diverses explications qui lui ont été fournies par M. Girerd, relativement aux forêts. Elle entendra demain M. Bardoux sur divers points du budget des beaux-arts, notamment le renouvellement des priviléges de l'Opéra et de l'Odéon.

La commission des finances entendra demain M. le ministre des travaux publics.

La commission qui s'occupe du projet sur la marine marchande vient de se réunir et a décidé de demander que lorsque la discussion sera commencée, elle ne soit pas interrompue.

La commission des tarifs se réunira demain matin au Palais-Bourbon pour entendre les représentants de l'association pour la défense du libre échange.

Les sénateurs appartenant au groupe de l'appel au peuple se réuniront demain soir, pour désigner leur candidat.

On paraît devoir s'arrêter, quoique rien ne soit fait, au nom de M. Godelle, ancien député invalidé.

Constantinople, 5 novembre.

Le prince Lobanoff est parti hier pour Livadia.

On craint que la Russie ne réclame des garanties effectives pour l'exécution des stipulations du traité de Berlin, et relativement au régime intérieur des populations chrétiennes.

Vienne, 5 novembre.

La lettre-mémorandum de Kossuth au député Helfy accuse, en termes exprès, le comte Andrassy d'avoir comploté le démembrement de la Turquie dès l'année 1875. C'est à l'entrevue de Reichstadt que tout a été décidé, comme l'ont prouvé les révélations de M. Cogolniceano.

Constantinople, 5 novembre.

Par suite des mesures prises par la Porte et de l'encouragement moins ostensible, de la part des Russes, on commence à espérer que l'insurrection de Macédoine n'aboutira pas.

Madrid, 5 nov.

L'avocat de Moncasi a demandé treize jours pour préparer sa défense, le tribunal ayant refusé l'avocat fera appel.

Londres, 5 novembre.

Le *Standard* publie la dépêche suivante de Berlin :

M. le baron Greigh, ministre des finances de Russie a rendu compte à son gouvernement des négociations par lui entamées durant son séjour à Paris et à Berlin.

Les conditions qui auraient été faites à M. Greigh pour un nouvel emprunt russe, par les banquiers de Paris, seraient encore plus dures que celles imposées par les banquiers de Berlin.

Le *Times*, dans son leader, estime que l'Europe est arrivée au moment critique où l'exécution des stipulations du traité de Berlin va s'imposer.

Rome, 5 novembre.

M. de Noailles, ambassadeur de France a eu hier une longue conférence avec le comte Maffei, secrétaire général des affaires étrangères.

Le *Diritto* annonce que le gouvernement a adressé à toutes les puissances, une circulaire pour leur proposer une démarche collective à Constantinople, dans le but d'amener la Porte à mettre à exécution le traité de Berlin, relativement à la rectification des frontières grecques.

Nouvelles du soir

Les directeurs des contributions directes viennent de donner des ordres dans un certain nombre de départements pour que les agents des finances soumettent à l'impôt les propriétés de certaines congrégations religieuses qui exploitent des établissements libres d'enseignement.

—

Conseil général de la Seine. — Le Conseil général a discuté hier et adopté le rapport de M. Quentin sur un projet de vœu tendant à accorder une amnistie pleine et entière aux condamnés pour faits se rattachant à l'insurrection de 1871.

—

On assure, dit l'*Evènement*, que le député de la majorité républicaine pris à partie par M. Paul de Cassagnac, aurait chargé deux de ses amis MM. L. et B. de lui demander réparation.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Marseille, 5 novembre, 8 h. s.

Le préfet a pris un arrêté qui annule le vœu adopté hier par le Conseil municipal, en faveur de l'amnistie.

Bruxelles, 5 novembre.

M. Philippart a interjeté appel.

On assure que le ministère public a également interjeté appel à minima.

Simla, 5 novembre.

On assure que la population de Kohistan s'est révoltée et a tué le gouverneur.

L'Emir y aurait envoyé une force nombreuse pour rétablir l'ordre.

Constantinople, 5 novemb.

Les Russes ont arrêté 500 Bulgares au moment où ils pénétraient sur le territoire de Macédoine.

Le sultan a cédé un mois de sa liste civile; le montant environ 50,000 livres, est destiné à retirer les caïmes.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 6 novembre, 1878.

La commission du tarif général des douanes s'est réunie, ce matin, sous la présidence de M. Ferry. M. Rouher assistait à cette réunion.

La commission a entendu les présidents de la Société du libre-échange, MM. Eichtal et Fould qui se sont prononcés pour le maintien du régime inauguré en 1860 et la conclusion des traités de commerce avec toutes les puissances.

Les délégués des négociants en chiffons se sont prononcés pour le maintien du libre-échange.

La commission d'enquête électorale a décidé, ce matin, de déposer au bureau de la Chambre les rapports sur l'élection de MM. Larochejaquelin, Bourgoing et de Mun.

Il n'y aura donc plus que quatre élections à vérifier : celles de MM. Fourtou, duc Decazes, Reille et Gavini. La commission d'enquête s'occupe de ces élections.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

Situation à Lille, le 6 novembre. — Baromètre, nouvelle baisse, sous *pluie*. Plus continue. Vent O. Thermomètre. 8 h. matin, plus 4 0/10; 10 h. 4 0/10; midi, plus 4 5/10; 2 h., plus 4 4/10. — P. L. le 10.

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE

5 novembre. — 6 heures soir

Huile colza en f.d.	87 ..	Esprits	60 50 61 .
id. en tonnes	89 .	Farines 8 m.	62 50 . .
id. épurée	97 .	Supérieure	6 25 .. .
Huile de lin en f.d.	74 ..	Suif	87 .. .. .
id. en tonnes	76 ..	Cafés Java	230
Suc. 10/13 d.	51 50	Ceylan	215
id. 7/9 disp.	57 ..	Haïti	210
id. blanc 3 c.	59 25	Rio	190
Raffin. bonn. sorte	141 50	Cacaos Para	180
id. belle sorte	142 50	Guayaquil	160
Certific. de sortie	75 ..	Haïti	110
Mélasse de fab. 13	12 75	Trinité	165
id. raffinerie 14	. ..	Caraque	200 à 400

COURS COMMERCIAUX DE PARIS

du 5 novembre, 6 heures soir.

Huile de colza		Décembre	62 75 50
Disponible	87	4 premiers	62 35 .
Courant	87	4 de mars	63 .. .
Décembre	87 .. .	**Farines supérieures**	
4 premiers	86 50 ..	Courant	61 25 ..
4 de mars	85 50 .	Décembre	61 .. ..
Huile de lin		4 premiers	61 . ..
Disponible	74	4 de mars	61 25 ..
Courant	73 50 ..	M. Darblay.	63 .. ..
Décembre	73 . ..	**Blés**	
4 premiers	72 .. .	Courant	27 50 .
4 de mars	.. .. ..	Décembre	27 75 ..
Spiritueux		4 premiers	28 .. .
Courant	60 50 61	4 de mars	27 25 ..
Décembre	60 50 .	**Seigles**	
4 premiers	60 50 ..	Courant	17 . ..
4 de mars	61	Décembre	17 25 ..
Stock	8100 pipes	4 premiers	17 25 ..
Circulation ..		4 de mars	17 50 .
Sucres		**Avoines**	
N° 10/13 cour.	51 50 75	Courant	18 50 ..
N° 7/9 d.	57 . ..	Décembre	18 50 ..
Blanc 3 cour.	59 50 ..	4 premiers	18 25 ..
Décembre	60 . ..	4 de mars	18 25 ..
4 premiers	61 25 .		
Raffinés	141 50 à 142 50		
Farines 8 marques			
Courant	62 75 ..		

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS-LA-VILLETTE

DU 5 NOVEMBRE 1878

Par espèces	Amenés	Poids moyen	Prix par kilogr. 1e q.	2e q.	3e q.	Prix extrêmes.	
Bœufs....	269	. . .	1.76	1.62	1.44	1.40	1 80
Vaches...	231	175	1.62	1 34	1.12	1.18	1.66
Taureaux.	6	....	....	1.36	.. .	. ..	. .
Veaux	817	81	1 96	1 78	1 68	1 48	2 15

PARIS, 6 novemb.		— Dépêche de 2 heures.	
Colza courant	87 75	4 premiers	60 50
Décembre	87 75	Suc. 88° d., 10/13	51 »»
4 premiers	87 »»	» 7/9 disp.	57 25
4 de mai	86 »»	» bl. n° 3 cour.	59 60
Lin courant	74 25	4 premiers	61 25
Décembre	73 50	Farines 8 m., c.	62 50
4 premiers	71 50	Décmbre.	62 50
Spiritueux cour.	60 75	4 premiers	62 25
Décembre	60 50	Marque Darblay	65 »»

COURS DE LILLE

Valeurs.	Crs pr.	Crs du 6 nov.
Courcelles-Ls	825 »»	»»» »» »»» »»
Crespin-lez A	110 »»	»»» »» »»» »»
Marly ..	300 »»	»»» »» »»» »»
Annœulin-D.	20 »»	»»» »» »»» »»
St-Aldegonde	»»» »»	»»» »» »»» »»

6 nov.	Huiles l'hectolitre	Grains l'hectolitre	Tourtx l'hectolitre
Colza	78 50	25 .. 27 ..	19 .. 20 ..
Colza épurée	84 50	.. ..	.. ..
Œillette b. g.	.. ..	29 .. 31 ..	19 .. .. ..
Lin g. pays	69 50	23 .. 25 ..	25 .. 26 50
Lin g. étran.	67 50	22 .. 24 ..	23 .. 25 ..
Cameline	.. ..	16 .. 21 ..	19 .. .. ..
Chanvre	.. ..	17	17 .. 17 50

COURS des SUCRES et du 3/6 du 6 nov.

SUCRES	Cours officiels	Cours comm.	Offert.	Demandé
Sucre indigène 88 degré	.50 25	.. ..	.. ..	.. ..
» » 7 à 9	.56 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» en pain, 6 k. n° 1	148 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre n° 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
» indigène n° 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterave, disponib.	.58 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » courant.	.58 25	.. ..	.. ..	.. ..
» fin 1re qualité dispon.	.59 50	.. ..	.. ..	.. ..
courant.	.55 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» Mélasse disponible.	.58 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» A livrer 4 premiers.	.58 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 janvier.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 d'été.	.59 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 derniers.	.59 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 3 prochain.	.58 ..	.. ..	.. ..	.. ..

CHANGES ET MONNAIES

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

à trois mois

			Escompte.
Amsterdam. . . .	206 1/2	206 3/4	4 0/0
Allemagne . . .	122 [.	123 1/4	4 0/0
Trieste	208 1/2	210 1/2	4 0/0
Vienne	208 1/2	210 1/2	4 0/0
Lisbonne	545 1/2	546 1/2	4 0/0
Madrid	492 .[	493 .[	4 0/0
Saint-Pétersbourg .	243 [.	252 .[	4 0/0
à courte échéance			
Amsterdam. . . .	206 1/2	206 3/4	4 0/0
Allemagne . . .	122 .[	122 1/4	4 0/0
Trieste	208 1/2	210 1/2	4 0/0
Vienne	208 1/2	210 1/2	4 0/0
Lisbonne . . .	545 1/2	546 1/2	4 0/0
Madrid	492 [.	493 [.	4 0/0
Saint-Pétersbourg. .	248 [.	252 .[.	4 0/0

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE

à trois mois

Londres	25 33 .[à 25 37 [.	— 6 0/0
Belgique	1/16 p à 1/16 p.	4 1/2
Italie	09 1/2 p à 10 .[p	— 4 0/0
à courte échéance		
Londres	25 25 [à 25 29 [.	— 6 0/0
Belgique. . . .	1/16 p à . 3/16 p.	— 4 1/2
Italie. . . .	09 1/2 p. à 10 0/0 p.	— 4 0/0

Malades qui souffrez d'*irritation de la poitrine* ou d'autres organes, ou bien de *douleurs* quelconques, employez le **papier Lardy** à l'*extrait de piment*. C'est le meilleur remède, le plus prompt et le meilleur marché. Une seule application vous soulagera et souvent vous guérira. 1 fr. 50 la boite.

Protéger l'épiderme contre les influences extérieures Rendre à la peau Velouté, Fraîcheur, Jeunesse, Beauté, tel est le rôle été comme hiver de la

Crème Simon

à la Glycérine et de son complément la

Poudre de riz Figaro

GROS

Paris, rue de Provence, 36. 83, rue de Lyon, Lyon

Détail:

Principaux Pharmaciens & Parfumeurs

17132

COMPTOIR DES FONDS PUBLICS

A. MAIRE et H. BLUM

176 Rue du Collége, à Roubaix

ACHATS et VENTES de toutes valeurs au **Comptant** *et à* **Terme;** *Rentes françaises et étrangères; Actions et Obligations de Chemin de fer, de Sociétés de Crédit, etc.,* en un mot, de toutes les *Valeurs se négociant à la Bourse et en Banque.*

Courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des *Agents de Change de Paris,* **sans Commission.**

Afin d'offrir toutes facilités et garanties, les Achats et Ventes se feront de la main à la main, *Espèces contre Titres.*

Arbitrages, Libérations de Titres, Remboursement des Valeurs sorties aux Tirages.

Souscriptions sans frais à tous les emprunts, **encaissement gratuit de tous les Coupons.** 1557

Santé et énergie à tous rendues sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

32 ANS DE SUCCÈS.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement palpitations, diarrhée, dyssenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnements dans les oreilles, acidités, pituites, maux de tête, migraine, surdité, nausées et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine chaud et froid toux, opression, asthme, brochite, phthisie (consomption), dartres, éruptions, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement dystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exiger la marque de fabrique «Revalescière Du Barry.

Parmi les cures, celles de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart, de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeurs Wurzer, etc., etc. Voici quelques-unes de cures.

Cure N° 75,124. M. et Mme Léger, d'une *maladie de foie*, avec vomissements et diarrhées horribles qui avaient résisté à tout traitement pendant 16 ans. — Cure N° 79,721 Mme Chauvet-Pizzalat, d'*anémie*, d'*épuisement* et d'*étouffements*. — Cure N° 62,476 Sainte-Romaine-des-Iles (Saône et - Loire). La Revalescière Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes. J. COMPARET, curé. — N° 79,211 : Lorient, 2 avril. La Revalescière a produit une cure merveilleuse; M. Sauvet, directeur d'une grande chaudronnerie pour la marine, a été guéri d'une maladie épouvantable. Les excréments, au lieu de sortir naturellement, il les rendait par la bouche; grâce à la Revalescière, il a été entièrement guéri; elle lui a sauvé la vie.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25, le 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes, de 4, 7 et 70 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. En boîtes de 12 tasses 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr. ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. *franco*. — Dépôt Roubaix chez MM. Morelle-Bourgeois; Destombes, épicier sur la place; Boubert, Epicerie centrale, 13, rue S-Georges; à Tourcoing chez MM. BRUNEAU, pharmacien, rue de Lille; DESPINOY, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Ce., LIMITED, 26, Place Vendôme et 8, rue Castiglione, Paris.

Aux MÈRES de FAMILLE

Nous recommandons le Vermifuge Janoly contre les maladies des enfants, occasionnés par les vers, telles que : *faiblesse générale, amaigrissement, pâleur, toux, coliques, diarrhée, convulsions.* Le Vermifuge Jaloux, *préparée avec le plus grand soin au* **Monastère des Trappistines de Vaise (Lyon)**, est un remède expérimenté, exempt de danger et adopté aujourd'hui par les meilleures médecins. **La Boîte, 0.75 c.** — DEPOT : à Roubaix, Couvreur, pharm., 20, r. Neuve; pharmacie Sebert, (Bataille succr) et chez tous les pharmaciens. 16817